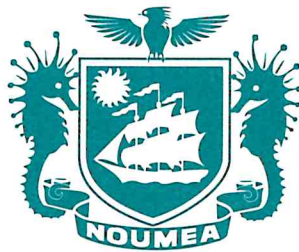


Mis en ligne le :

29 AOUT 2022



VILLE DE NOUMEA

Accusé de réception en préfecture
988-200012508-20220829-2022-864-DE-AR
Date de télétransmission : 29/08/2022
Date de réception préfecture : 29/08/2022

ARRETE N° 2022/ 864 - 8E
FIXANT LES TARIFS DES DROITS D'ENTREES ET DE LOCATIONS DES STRUCTURES
CULTURELLES, SOCIO-CULTURELLES ET SPORTIVES MUNICIPALES

Le maire de la ville de Nouméa,

Vu la loi organique n° 99/209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi n° 99/210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie et notamment ses articles L. 122-20 et L. 122-21,

Vu la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2020/995 du 26 mai 2020 portant délégation de pouvoir au maire de certaines attributions du conseil municipal,

Vu l'arrêté n° 2022/157 du 25 février 2022 fixant les tarifs des droits d'entrées et de locations des structures culturelles, socio-culturelles et sportives municipales,

Considérant les modifications à apporter aux tarifs des installations sportives municipales,

ARRÊTE :

ARTICLE 1er :

Les tarifs des droits d'entrées et de locations des structures culturelles, socio-culturelles et sportives municipales ci-après indiqués sont fixés comme suit :

LOCATION DES ESPACES JARDIN DU CENTRE D'ART, DU MUSEE DE LA VILLE, DE LA MAISON HIGGINSON ET DE LA MAISON CELIERE ET LOCATION DES ESPACES INTERIEURS DU MUSEE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE :

- Location par journée jardin du Centre d'Art	: 27.000 F/CFP
- Location par journée jardin du Musée de la Ville	: 50.000 F/CFP
- Location par journée jardin de la Maison Higginson	: 50.000 F/CFP
- Location par journée jardin de la Maison Célière	: 50.000 F/CFP
- Forfait journalier personnel de permanence	: 12.000 F/CFP
- Forfait logistique	: 28.500 F/CFP
- Forfait soirée cocktail de 17 H à 23 H	: 50.000 F/CFP

Les demandes de locations doivent présenter un intérêt culturel ou patrimonial.

Le forfait logistique comprend la mise à disposition de 2 techniciens et l'utilisation du matériel technique municipal.

- Redevance sur entrée payante pour le Centre d'Art	: 5 %
- Redevance sur entrée payante pour le Musée de la Ville, la Maison Higginson et la Maison Célière	: 8 %

Une réduction de 50 % est appliquée aux tarifs des locations établies en concertation avec la programmation artistique de l'établissement et la redevance sur l'entrée payante ne s'applique pas dans ce cas-là.

LOCATION DE LA SALLE DU THEATRE DE POCHE

- Location par séance	15.240 F/CFP
- Location pour 2 séances dans une même journée	22.860 F/CFP
- Location par séance pour les spectacles jeunes publics et les séances de cinéma	7.620 F/CFP
- Location pour 2 séances dans une même journée pour les spectacles jeunes publics et les séances de cinéma	11.440 F/CFP
- Spectacle à destination des scolaires et des centres de loisirs dont le tarif du billet est fixé 500 F/CFP ou moins par enfant	Gratuit
- Séances exceptionnelles destinées à un public familial ou défavorisé dont le tarif du billet est fixé 500 F/CFP ou moins par personne	Gratuit
- Séances à caractère caritatif ayant pour finalité une opération d'entraide et de solidarité supportée par une association	Gratuit

Si les conditions sanitaires exigent une réduction de la jauge du Théâtre de Poche, quelle qu'elle soit, sur décision de la Ville, la location par séance pourrait être fixée à 10.000 F/CFP

LOCATION DES ESPACES DU REX

Mise à disposition brute des espaces avec ouverture et fermeture pendant les horaires d'ouverture au public du Rex Nouméa, hors technicien, hors ménage complémentaire, hors équipements complémentaires, hors personnels supplémentaires en dehors des heures d'ouverture au public, hors dispositif de sécurité.

Catégories	Salle polyvalente 1 (275 m ² - 2 prises triphasés + scène)	Salle diffusion 1 (240 m ² - 198 places assises + vidéo projecteur + sono)	Salle hip hop 3 (130m ² - sono portable)
Partenaires publics et/ou privés	14.285 F/jour	23.805 F/ demi-journée	9.525 F/jour
Associations culturelles, socio-éducatives ou à destination de la jeunesse, compagnies en résidence artistique d'une journée	4.760 F/jour	9.525 F/ demi-journée	2.860 F/ jour
Associations soutenant une opération d'entraide et de solidarité	GRATUIT		
Associations proposant une action dont le tarif du billet est fixé à 500F ou moins par personne			
Compagnies en résidence artistique de plus de deux jours			
Services de la ville de Nouméa et ses établissements publics			

LOCATION DES ATELIERS DU FAUBOURG

PART FIXE	participation aux frais de gardiennage, eau, électricité, ménage 5.000 F/mois/intervenant pour des cours rémunérés au-delà de 20 heures/mois 2.500 F/mois/intervenant pour des cours non rémunérés et pour des cours rémunérés jusqu'à 20 heures/mois
PART VARIABLE	ne s'applique pas aux associations dispensant des cours gratuits ou à destination de publics spécifiques (handicapés, associations de personnes âgées, personnes en dispositif d'insertion sociales, etc.)

PART VARIABLE / type d'espace	TARIFS
Espace <30m ²	360 F/heure
Espace entre 30 et 50m ²	525 F/heure
Espace > 50m ²	1.070 F/heure

Location exceptionnelle :

Elle ne s'applique pas aux intervenants ayant une convention d'occupation temporaire à l'année mais aux demandes ponctuelles sur une base horaire de 950 F.

- ½ journée : 6.300 F/CFP (sur base de 4H + part fixe de 2.500 F/CFP)
- 1 journée : 10.100 F/CFP (sur base de 8H + part fixe de 2.500 F/CFP)
- 1 semaine en ½ journée : 21.500 F/CFP (base de 4H x 5 jours + part fixe de 2.500 F/CFP)
- 1 semaine en journée complète : 40.500 F/CFP (base de 8H x 5 jours + part fixe de 2.500 F/CFP)

Location de casiers et emplacements pour instruments de musique :

Pour les intervenants conventionnés annuellement, locations en dehors de leur période de cours 2.500 F/CFP / mois

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DISPENSE PAR LA VILLE DE NOUMEA

Les tarifs horaires applicables aux enseignements artistiques dispensés par la Ville de Nouméa sont fixés comme suit :

- Adulte
 - . plein tarif 1.140 F/CFP
 - . tarif carte jeune, enfants de 13 à 15 ans et personnes de plus de 60 ans 850 F/CFP
- Enfant de 7 à 12 ans 650 F/CFP

REPETITIONS DE PRATIQUE MUSICALE ET ENREGISTREMENTS DANS LES MAISONS DE MUSIQUE

- participation mensuelle pour un créneau de 2 heures par semaine par groupe donnant droit d'entrée aux répétitions 1.500 F/CFP
- participation unitaire pour un créneau de répétition de 2 heures 500 F/CFP

➤ Tarifs tout public :

- participation unitaire pour un créneau initial de 2 heures d'enregistrement de maquette musicale 5.000 F/CFP
- participation unitaire pour un créneau supplémentaire de 2 heures d'enregistrement de maquette musicale, dans la limite d'une séance supplémentaire par créneau initial 2.500 F/CFP

➤ Tarifs publics issus de projets socio-culturels, socio-éducatifs et d'insertion émanant des structures municipales de proximité :

- participation unitaire pour un créneau initial de 2 heures d'enregistrement de maquette musicale 3.000 F/CFP
- participation unitaire pour un créneau supplémentaire de 2 heures d'enregistrement de maquette musicale, dans la limite d'une séance supplémentaire par créneau initial 1.500 F/CFP

SALLE "ARTS VIVANTS" DE LA MAISON DE MUSIQUE DE TUBAND :

- | | |
|---|-------------|
| - participation mensuelle obligatoire pour un créneau de 2 heures par semaine par groupe donnant droit d'entrée aux répétitions | 1.000 F/CFP |
| - participation unitaire pour un créneau de répétition de 2 heures par séance | 500 F/CFP |

ATELIERS ARTISANAUX ORGANISES DANS LES MAISONS MUNICIPALES DE QUARTIER

- | | |
|--|--------------|
| - revenu inférieur ou égal au seuil de bourse (114.000 F), handicapés titulaires de la carte CHRD, et détenteurs de la carte médicale A et B | Gratuit |
| - revenu supérieur au seuil de bourse et jusqu'à 3 fois ce seuil | 1.500 F/mois |
| - revenu supérieur à 3 fois le seuil de bourse | 3.500 F/mois |

Il convient de préciser que chaque inscription mensuelle est valable pour tous les ateliers artisanaux d'une même maison de quartiers.

TARIFS D'ENTREE AUX SPECTACLES ORGANISES PAR LA VILLE DE NOUMEA

- Plein tarif, pour le tout public de 100 F à 5.000 F
- Tarif réduit de 10 à 50 % de réduction par rapport au plein tarif pour les catégories ci- après :
 - . (-) de 25 ans
 - . (+) de 60 ans
 - . titulaires de la carte ISIC (étudiant), jeune, APE, AMG "A", service militaire ou civil volontaire
 - . titulaires des cartes d'accès aux spectacles du centre culturel Tjibaou, du Théâtre de l'Ile, du café-Musiques le Mouv', du centre culturel de Dumbéa et du Conservatoire de musique et de danse de la Nouvelle-Calédonie,
 - . titulaires du Chèque Culture de Nouvelle-Calédonie,
 - . groupes constitués de 10 personnes au moins,
 - . famille : à partir de 3 personnes soit 1 adulte et 2 enfants ; soit 2 adultes et 1 enfant.
- Tarif spécial carte PASS du Centre d'Art de 20 % à 30 % de réduction par rapport au tarif réduit
- Tarif spécial Festival de 10 à 50 % du tarif unitaire pour l'achat de places pour plusieurs séances (minimum 3).
- Gratuité pour les titulaires de cartes handicapés CHRD ou CEJH + accompagnateur

CARTE PASS DU THEATRE DE POCHE

- | | |
|---|-------------|
| - Plein tarif, tout public | 2.000 F/CFP |
| - Tarif réduit : <ul style="list-style-type: none"> . détenteur de la carte jeune, ISIC (étudiant), - de 25 ans, + de 60 ans, carte de service militaire ou civil volontaire, les comités d'entreprises, les groupes de 10 personnes minimum | 1.000 F/CFP |
| - Gratuité : <ul style="list-style-type: none"> . détenteurs des cartes APE, AMG "A", handicapé CHRD ou CEJH, les étudiants et les élèves du lycée en sections artistiques | Gratuit |
| . les artistes sur présentation du RIDET patente « artiste », les partenaires annuels de la programmation artistique et culturelle du centre d'art, les titulaires de la carte de l'Amicale de la Ville de Nouméa | Gratuit |

Cette carte nominative permet à tout détenteur de bénéficier du tarif PASS des spectacles organisés par la Ville et du Théâtre de Poche ainsi qu'à un accompagnateur, le soir du spectacle.

Elle donne accès aux tarifs réduits des spectacles du Centre Culturel Tjibaou, du Théâtre de l'Île et du café-Musiques Le Mouv', du Centre Culturel de Dumbéa et des entrées au Musée de la Ville, du Musée de la 2^{de} Guerre Mondiale. Pour ce faire, le Maire est habilité à signer la convention correspondante avec les établissements suscités.

ACTIVITES AU REX

Adhésion REX PASS	Accès à toutes les activités du REX Nouméa, y compris la cyber base	1.000 F/an/pour les 12-26 ans
	Accès à la cyber base	1.000 F/an/tout public

MUSEES DE LA VILLE ET DE LA 2^{NDE} GUERRE MONDIALE

Les droits d'entrées simples, les droits d'entrées pour les visites guidées, les expositions permanentes et/ou temporaires, pour les conférences sont fixés comme suit :

- Plein tarif 300 F/CFP
- Tarif réduit :
 - . personnes de plus de 60 ans, titulaires de la carte seniors, chômeurs, titulaires de la carte jeune, carte étudiant, ou AMG, titulaires de la carte de l'Amicale de la Ville de Nouméa, titulaire de la carte PASS 100 F/CFP
- Gratuité : Gratuit
 - . moins de 18 ans, scolaires, groupes d'enfants,
 - . détenteur de la carte d'Ancien Combattant,
 - . titulaire cartes handicapé CHRD ou CEJH + accompagnateur,
 - . professionnels du tourisme : agents de voyage encadrés par Nouvelle-Calédonie Tourisme Point Sud ou par l'Office du Tourisme,
 - . membres des associations le cercle du Musée de la Ville de Nouméa et des Musées et Etablissements Patrimoniaux,
 - . au détenteur du passeport gourmand ainsi qu'à son invité,
 - . les journalistes dans le cadre de reportages ou d'interviews
 - . titulaire du Pass Education (accès aux enseignants dans la limite d'un par an)

A l'occasion des journées nationales des Musées et pour les journées du patrimoine, l'entrée aux musées sera gratuite.

EVENEMENTIELS - ANIMATIONS

- Location emplacement événementiels type « Jeudis du centre-ville »
 - . stand de 6 m² dans la thématique de l'évènement 10.000 F/CFP / jour
 - . stand de 6 m² hors thématique de l'évènement 50.000 F/CFP / jour
 - . stand de 6 m² hors thématique de l'évènement 200.000 F pour 5 événements
- Location emplacement événementiels type « Vide-greniers »
 - . stand de 9 m² 4.000 F/CFP / jour

EVENEMENTS DU TYPE BRADERIE SUR LA PLACE DES COCOTIERS

- Location emplacement Premium (parasol entier, 25m²) 25.000 F/CFP/stand
- Location emplacement Medium (demi-parasol, 12.5m²) 12.000 F/CFP/stand
- Location emplacement Eco (espace non couvert, 18m²) 10.000 F/CFP/stand

Les commerçants qui ont une enseigne sur la rue de l'Alma et qui souhaiteraient exposer devant leurs magasins pour cet événement : Location emplacement à 20.000 F/CFP/stand

INSTALLATIONS SPORTIVES MUNICIPALES

Les tarifs d'utilisation des installations sportives municipales sont fixés suivant les tableaux joints en annexe.

ARTICLE 2 :

Les dispositions de l'arrêté n° 2022/157 du 25 février 2022 sont abrogées.

ARTICLE 3 :

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

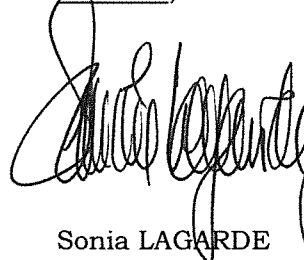
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télerecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté sera inscrit au registre des délibérations de la ville de Nouméa, transmis au commissaire délégué de la République pour la Province Sud et publié par voie électronique.

NOUMEA, le 29 AOUT 2022

Le Maire,



Sonia LAGARDE



DESTINATAIRES :

Subdivision Administrative Sud	1
D.F. (dont TPS)	2
D.C.P.R.	1
D.V.C.E.S.	1
D.A.J.M.	1
MISE EN LIGNE	1

ANNEXE

TARIFS DES INSTALLATIONS SPORTIVES MUNICIPALES

Dispositions générales s'appliquant à l'ensemble des installations sportives municipales (ISM)

Catégories de bénéficiaires			ISM gérées en régie	ISM confiées en gestion *
Clubs et associations sportives domiciliés sur Nouméa depuis au moins 1 an (à l'exception des Comités Provinciaux et Ligues) catégorie de plus de 18 ans (hors piscines municipales et hippodrome)			Gratuit	Payant
Clubs et associations sportives domiciliés sur Nouméa depuis au moins 5 ans, hors nouvelles associations catégorie de moins de 18 ans (hors piscines municipales et hippodrome)			Gratuit	Payant
Catégories de moins de 18 ans encadrées par les Comités Provinciaux et Ligues sportives			Gratuit	Payant
Directions et services de la Ville de Nouméa, sous validation hiérarchique préalable (ordres de mission avec listing du personnel / courriel), sous réserve de disponibilité de lignes d'eau pour l'utilisation de piscines municipales (hors vague statique du CAN)			Gratuit	Gratuit
Amicale de la Ville de Nouméa (hors piscines municipales)			Gratuit	Payant
Scolaires primaires Ville de Nouméa			Gratuit	Gratuit
Centres aérés agréés (hors piscines municipales)			Gratuit	Payant
Créneaux "Jeunes de quartiers"			Gratuit	Gratuit
Centre territorial d'entraînement (CTE), classes aménagées			Gratuit	Payant
Personnes handicapées (sur présentation de la carte)			Gratuit	Gratuit
Créneaux dédiés aux patients des centres hospitaliers de Nouvelle-Calédonie (thérapies ou programmes de réhabilitation)			Gratuit	Gratuit
Utilisation des installations sportives pour des manifestations ayant pour but de reverser l'ensemble de leurs bénéfices à des associations luttant contre des maladies graves ou pour la protection de la planète			Gratuit	Gratuit
Utilisation des installations sportives dans le cadre de l'organisation de formations, de concours de la fonction publique, de formations et d'examens scolaires de l'Education Nationale (hors piscines municipales)			Gratuit	Payant
Réunions à caractère politique (Salle de boxe Vincent KAFOA et Hippodrome Henry Milliard uniquement)			Gratuit	
Utilisation d'une installation sportive par un prestataire commandité pour le compte de la VDN			Gratuit	Gratuit
Clubs et associations domiciliés hors Nouméa toutes catégories confondues			Payant	Payant
Secondaires pour l'utilisation de toutes les installations sportives municipales			Payant	Payant
Université			Payant	Payant
Comités Provinciaux et Ligues sportives (sauf dans le cadre de regroupement de sélections)			Payant	Payant
Entreprises privées, CE, marchands ambulants, etc.			Payant	Payant
Autres			Payant	Payant

TARIFS DES INSTALLATIONS SPORTIVES MUNICIPALES CONFIEES EN GESTION *

* Salle Hubert JEANSON (Magenta Tour), Complexe sportif Melisa DELAVEUVE (Sème Kilomètre), Complexe Tennisque Mairie-Louise LHUILLIER (Ouen Toro), Complexe Tennisque Anne Marie MORAUULT (Receiving), Complexe sportif de Sainte-Marie, Salle d'arts Martiaux (Vincent.KAFOA), Salle Municipale Jean NOYANT (Anse-Vata), Bouleodrome du Ouen-Toro, Bouleodrome de Rivière-Salée, Salle Marius Jouteur (Quartier Latin), SAE Bob DALY, Piscine Jacques MOUREN (Ouen-Toro), Piscine Henri DALY (Rivière-Salée)

I) PISCINES MUNICIPALES

Entrées individuelles pour toutes les piscines pendant les heures d'ouverture au public	Tarifs 2022
Enfants de moins de 3 ans	Gratuit
Enfants de moins de 14 ans	300 F
Personnes âgées de plus de 60 ans	300 F
Adultes et enfants de plus de 14 ans	450 F
Scolaires accompagnés d'un enseignant (secondaires et universitaires)	200 F
Badge d'accès (1er gratuit)	1 000 F
carte étudiant UNC / RexPass - Titulaire de la carte	300 F
Tarif d'entrées pendant les heures d'ouverture au public (Centre Aquatique de Nouméa)	Tarifs 2022
Pass Famille bassins et toboggans pour deux personnes (un parent et un enfant dont l'âge est inférieur ou égal à 14 ans)	1 800 F
Entrée supplémentaire par enfant (âge inférieur ou égal à 14 ans) ou du second parent	300 F
1 session toboggans d'une demi-journée (hors droits d'entrée)	600 F
1 session vague statique de 30 minutes (hors droits d'entrée)	800 F
Centres aérés agréés (pour un groupe de 40 enfants, sur réservation avec accès toboggans)	10 000 F
Scolaires (primaires et secondaires) et associations dans le cadre de sorties récréatives (par classe/pour un groupe de 40 enfants, encadrant compris avec accès bassins et toboggans 2h)	10 000 F
Scolaires (primaires et secondaires) et associations dans le cadre de sorties récréatives (par classe/pour un groupe de 40 enfants, encadrant compris avec accès bassins, toboggans et vague statique 2h)	20 000 F
Entrée individuelle pour 1 séance d'aquagym	1 500 F
Carnet de 10 séances d'aquagym	13 000 F
Carnet de 20 séances d'aquagym	22 000 F
Entrée individuelle pour une séance bébé nageur	1 500 F
Carnet de 10 séances bébés nageurs	13 000 F
Entrée individuelle pour 1 séance d'aquabike	1 500 F
Carnet de 10 séances d'aquabike	13 000 F
Carnet de 20 séances d'aquabike	22 000 F
Carnet de 10 séances de Vague statique	10 000 F
Carnet de 20 tickets "Entrée (Enfant/Adulte) + Vague statique" pour Comité d'Entreprise, Amicales, Associations, Collectivités	20 000 F
Carnet de 50 tickets "Entrée Enfant + Toboggan" pour Comité d'Entreprise, Amicales, Associations, Collectivités	40 000 F
Carnet de 20 tickets "Entrée (Enfant/Adulte) + Vague statique" pour le gestionnaire du snack	16 000 F
Carnet de 50 tickets "Entrée Enfant + Toboggan" pour le gestionnaire du snack	30 000 F
Badge d'accès (1 ^{er} gratuit)	1 000 F
Privatisation de la vague statique par heure hors créneaux grand public (12 personnes max)	36 000 F
Abonnement individuel valable pour toutes les piscines pendant les heures d'ouverture au public (hors toboggans et vague statique du CAN)	Tarifs 2022
Carte annuelle d'abonnement	18 000 F
Carte mensuelle d'abonnement	4 000 F
Carte annuelle d'abonnement enfant de moins de 14 ans	12 000 F
Carte mensuelle d'abonnement enfant de moins de 14 ans	3 000 F
Pass Famille bassins pour deux personnes (un parent et un enfant dont l'âge est inférieur ou égal à 14 ans)	650 F
Entrée supplémentaire par enfant (âge inférieur ou égal à 14 ans) ou du second parent	200 F
Abonnement annuel sénior (personnes âgées de plus de 60 ans ou personne titulaire de la carte Séniors)	12 000 F
Abonnement mensuel sénior (personnes âgées de plus de 60 ans ou personne titulaire de la carte Séniors)	3 000 F
Carte étudiant UNC /	12 000 F
RexPass	3 000 F
Badge d'accès licenciés club	200 F

Produits dérivés Centre Aquatique de Nouméa et piscine Jacques MOUREN	Tarifs 2022
Bonnet de bain	600 F
Serviettes microfibre 120 cm x 60 cm	2 000 F
Chapeau enfant coton	1 600 F
Chapeau adulte paille	2 500 F
Sac de rangement ficelle	500 F
Sac de rangement coton	500 F
Casquette	1 500 F
Bouteille isotherme 500ml	2 000 F
Lunettes de natation enfant	1 500 F
Lunettes de natation adulte	1 500 F
Maillot de bain enfant (femme et homme)	1 500 F
Maillot de bain adulte (femme et homme)	2 000 F
Brassards enfant	800 F
Couche aquatique pour bébé	150 F

Accusé de réception en préfecture
988-200012508-20220829-2022-964-DE-AR
Date de télétransmission : 29/08/2022
Date de réception préfecture : 29/08/2022

Location occasionnelle de lignes d'eau pendant les heures d'ouverture (par ligne par heure)		Tarifs 2022
Associations non affiliées à la F.F.Natation, la F.F de Triathlon, la F.F.E.S.S.M		1 500 F
Associations affiliées à la F.F.Natation, la F.F de Triathlon, la F.F.E.S.S.M		500 F
Armée		1 500 F
Associations sportives scolaires		500 F
Préparation et/ou examen BEESAM, BNSSA, SB ou concours admin		1 000 F
Stages, préparation et/ou examens d'organismes privés		1 000 F

Location occasionnelle de lignes d'eau en dehors des heures d'ouverture (par ligne par heure)		Tarifs 2022
Heure de jour	Tarifs valables pour toutes les piscines	
	Associations affiliées à la F.F.N, la F.F de Triathlon, la F.F.E.S.S.M, associations scolaires	1 000 F
	Autres associations non affiliées et administrations	1 500 F
Heure de nuit	Autres structures (privés, etc.)	3 000 F
	Associations affiliées à la F.F.N, la F.F de Triathlon, la F.F.E.S.S.M, associations scolaires	1 500 F
	Autres associations non affiliées et administrations	2 000 F
Autres structures (privés, etc.)		3 500 F

Location d'un bassin d'apprentissage (par bassin et par heure)		Tarifs 2022
Tarifs valables pour toutes les piscines		
Associations affiliées à la F.F.N, la F.F de Triathlon, la F.F.E.S.S.M, associations scolaires		2 000 F
Autres associations non affiliées, administrations		5 000 F
Autres structures (privés, etc.)		10 000 F

Location d'un bassin de nage		Tarifs 2022
Tarifs uniquement pour les piscines Jacques MOUREN et Henri DALY		
Associations affiliées à la F.F.N, la F.F de Triathlon, la F.F.E.S.S.M, associations scolaires - 1/2 journée		50 000 F
Associations affiliées à la F.F.N, la F.F de Triathlon, la F.F.E.S.S.M, associations scolaires - journée		100 000 F
Autres associations non affiliées, administrations - 1/2 journée		100 000 F
Autres associations non affiliées, administrations - journée		200 000 F
Autres structures (privés, etc.) - 1/2 journée		200 000 F
Autres structures (privés, etc.) - journée		400 000 F

Détail HT / TSS et TTC Forfaits Mensuels moyens d'entraînement (clubs et associations affiliés) -		
	Moins de 2h / semaine	Tarifs 2022
1 ligne d'eau		3 300 F
2 lignes d'eau		6 600 F
3 lignes d'eau		9 900 F
4 lignes d'eau		13 100 F
5 lignes d'eau		16 400 F
6 lignes d'eau		19 700 F
7 lignes d'eau		23 000 F
8 lignes d'eau	entre 2h à 3h59 min / semaine	26 300 F
1 ligne d'eau		6 200 F
2 lignes d'eau		11 200 F
3 lignes d'eau		15 700 F
4 lignes d'eau		19 800 F
5 lignes d'eau		23 400 F
6 lignes d'eau		26 700 F
7 lignes d'eau		29 600 F
8 lignes d'eau		32 300 F
1 ligne d'eau	entre 4h à 5h59 min / semaine	
2 lignes d'eau		14 800 F
3 lignes d'eau		26 700 F
4 lignes d'eau		37 300 F
5 lignes d'eau		47 000 F
6 lignes d'eau		55 600 F
7 lignes d'eau		63 400 F
8 lignes d'eau		70 400 F
1 ligne d'eau	entre 6h à 9h59 min / semaine	
2 lignes d'eau		25 300 F
3 lignes d'eau		45 600 F
4 lignes d'eau		63 900 F
5 lignes d'eau		80 300 F
6 lignes d'eau		95 000 F
7 lignes d'eau		108 400 F
8 lignes d'eau		120 400 F
1 ligne d'eau	entre 10h à 13h 59 min / semaine	
2 lignes d'eau		131 400 F
3 lignes d'eau		34 800 F
4 lignes d'eau		62 600 F
5 lignes d'eau		87 700 F
6 lignes d'eau		110 200 F
7 lignes d'eau		130 500 F
8 lignes d'eau		148 800 F
1 ligne d'eau	entre 14h à 19h 59 min / semaine	
2 lignes d'eau		165 200 F
3 lignes d'eau		180 000 F
4 lignes d'eau		77 800 F
5 lignes d'eau		108 900 F
6 lignes d'eau		137 000 F
7 lignes d'eau		162 000 F
8 lignes d'eau		185 000 F
1 ligne d'eau	20h / semaine ou plus	
2 lignes d'eau		205 200 F
3 lignes d'eau		223 600 F
4 lignes d'eau		58 000 F
5 lignes d'eau		104 300 F
6 lignes d'eau		146 000 F
7 lignes d'eau		183 600 F
8 lignes d'eau		217 400 F
1 ligne d'eau		247 800 F
2 lignes d'eau		275 200 F
3 lignes d'eau		300 000 F

Droit collectif forfaitaire pendant les heures d'ouverture au public (CE, Amicales, etc.) hors ayants droits		Tarifs 2022
Tarifs valables pour toutes les piscines, hors toboggans et vague statique		par personne
Droit collectif forfaitaire annuel par personne (CE, Amicales)		13 000 F

Journées portes ouvertes	
Journées portes ouvertes	
Tarifs valables pour toutes les piscines	
Journées portes ouvertes (15 jours / an)	0 F

Entrées collectives	
Tarifs valables pour les piscines Jacques MOUREN et Henri DALY	
Centres aérés agréés (la première heure)	
Centres aérés agréés (chaque heure supplémentaire)	
Tarif 2022	
par groupe	
1 500 F	
750 F	

Location de la salle socio-sportive à l'heure	
Tarifs valables pour la piscine Jacques MOUREN	
Associations	
Tarif 2022	
1 000 F	

Accusé de réception en préfecture
988-200012508-20220829-2022-864-DE-AR
Date de télétransmission : 29/08/2022
Date de réception préfecture : 29/08/2022

Secteur privé		3 000 F
Forfait annuel d'entraînements de la salle socio-sportive / réservé uniquement aux associations Tarifs valables pour la piscine Jacques MOUREN		
Forfait de 0 à 3 heures / semaine		Tarif 2022
Forfait de 3 à 6 heures / semaine		40 000 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine		100 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine		160 000 F
		220 000 F
Leçons de natation dispensées par les MNS Tarifs valables pour toutes les piscines		
Forfait enfant de 10 leçons 1/2 heure / jour (cours collectifs pendant les vacances scolaires)		Tarif 2022
Forfait enfant de 10 leçons, 1/2 heure / jour (cours individuels)		7 800 F
Forfait adulte de 10 leçons, 1/2 heure par jour (cours collectifs)		10 500 F
Forfait adulte de 10 leçons, 1/2 heure par jour (cours individuels)		14 000 F
Carte jeune / carte étudiant UNC (forfait de 10 leçons, 1/2 heure par jour (cours individuels)		8 000 F
Leçons de perfectionnement dispensées par les MNS Tarifs valables pour toutes les piscines		
Forfait enfant trimestriel, 1/2 d'heure par séance (3 fois/semaine)		Tarif 2022
Cours de natation individuel de 30 minutes		8 300 F
		1 500 F
Leçons de gym aquatique dispensées par les MNS Tarifs valables pour les piscines Jacques MOUREN et Henri DALY		
Entrée individuelle pour 1 séance d'aquagym		Tarif 2022
Carnet de 10 séances d'aquagym		1 500 F
Carnet de 20 séances d'aquagym		13 000 F
Forfait mensuel, 3/4 d'heure par séance (3 fois/semaine)		22 000 F
Forfait trimestriel, 3/4 d'heure par séance (3 fois/semaine)		9 000 F
carte étudiant UNC /	Forfait mensuel, 3/4 d'heure par séance (3 fois/semaine)	20 000 F
RexPass	Forfait trimestriel, 3/4 d'heure par séance (3 fois/semaine)	6 300 F
		14 500 F
Leçons pour bébés nageurs dispensées par les MNS Tarifs valables pour les piscines Jacques MOUREN et Henri DALY		
Entrée individuelle pour une séance bébé nageur		Tarif 2022
Carnet de 10 séances bébés nageurs		1 500 F
		13 000 F

II) GYMNASES / SALLES D'ARTS MARTIAUX / SALLES SOCIO-SPORTIVES

Entraînements et compétitions / heure		Tarif 2022
Tarif à l'heure		2 000 F
Tarifs Scolaires (secondaires et universitaires) / heure		Tarif 2022
Gymnases		1 000 F
Salle d'arts martiaux		
Forfait annuel d'entraînements / de compétitions (championnat fédéral)		Tarif 2022
Forfait de 0 à 3 heures / semaine		50 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine		125 000 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine		200 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine		275 000 F
Location des installations sportives pour une utilisation à but lucratif		Tarif 2022
Location journalière d'un gymnase, d'une salle d'art martiaux ou d'une salle socio-sportive		110 000 F
Location pour une demi-journée d'un gymnase, d'une salle d'art martiaux ou d'une salle socio-sportive		55 000 F

III) SALLE SOCIO-SPORTIVE AS 6e KM

Location / heure Sections AS6ème (avec affiliation)		Tarif 2022
Eclairage sans la climatisation		500 F
Eclairage avec la climatisation		800 F
Petite salle (réunion)		200 F
Grande salle (activités diverses prévues sur les plannings)		300 F
Matériel : tapis, balles, sono...		200 F
Bureautique : ordinateur et imprimante à disposition (sans feuille)		500 F
Location / heure Associations extérieures (sans affiliation)		Tarif 2022
Eclairage sans la climatisation		500 F
Eclairage avec la climatisation		800 F
Petite salle (réunion)		460 F
Grande salle (activités diverses prévues sur les plannings)		600 F
Matériel : tapis, balles, sono...		1 000 F
Bureautique : ordinateur et imprimante à disposition (sans feuille)		500 F

IV) SALLES OMNISPORTS ET SALLE DE BOXE

Entraînements et compétitions / heure Sans spectateurs		Tarif 2022
Tarif à l'heure		3 000 F
Entraînements et compétitions / heure Avec spectateurs		Tarif 2022
Tarif à l'heure		5 000 F

Accusé de réception en préfecture
988-200012508-20220829-2022-864-DE-AR
Date de télétransmission : 29/08/2022
Date de réception préfecture : 29/08/2022

Forfait annuel d'entraînements / de compétitions (championnat fédéral)	Tarif 2022
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	50 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	125 000 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	200 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	275 000 F

Forfait annuel d'entraînements pour un demi terrain, exclusivement dans le cadre d' un créneau partagé	Tarif 2022
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	25 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	62 500 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	100 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	138 000 F

Location des installations sportives pour une utilisation à but lucratif	Tarif 2022
Location journalière d'une salle omnisports ou d'une salle de boxe	110 000 F
Location pour une demi-journée d'une salle omnisports ou d'une salle de boxe	55 000 F

V) HALLES OMNISPORTS

Entraînements et compétitions / heure	Tarif 2022
Tarif à l'heure	2 000 F

Forfait annuel d'entraînements / de compétitions (championnat fédéral)	Tarif 2022
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	40 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	100 000 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	160 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	220 000 F

Forfait annuel d'entraînements pour un demi-terrain, exclusivement dans le cadre d' un créneau partagé	Tarif 2022
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	20 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	50 000 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	80 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	110 000 F

Location des installations sportives pour une utilisation à but lucratif	Tarif 2022
Location journalière d'une halle sportive	85 000 F
Location pour une demi-journée d'une halle sportive	45 000 F

VI) PLATEAUX MULTISPORTS / PISTES D'ATHLETISME / BEACH VOLLEY

Entraînements et compétitions / heure	Tarif 2022
Tarif à l'heure	1 500 F

Forfait annuel d'entraînements	Tarif 2022
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	35 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	87 500 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	140 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	193 000 F

Location des installations sportives pour une utilisation à but lucratif	Tarif 2022
Location journalière d'un plateau multisports, d'une piste d'athlétisme, d'un terrain de beach volley	50 000 F
Location pour une demi-journée d'un plateau multisports, d'une piste d'athlétisme, d'un terrain de beach volley	30 000 F

VII) TERRAINS DE SPORTS COLLECTIFS (FOOTBALL, RUGBY, ETC.)

Terrains en herbe	Entraînements / heure	Tarif 2022
	Tarif à l'heure	2 000 F
	Compétitions / heure	
	Tarif à l'heure	2 500 F
	Forfait annuel d'entraînements / de compétitions (championnat fédéral)	
	Forfait de 0 à 3 heures / semaine	71 000 F
	Forfait de 3 à 6 heures / semaine	142 000 F
	Forfait de 6 à 9 heures / semaine	177 000 F
	Forfait de 9 à 12 heures / semaine	355 000 F
	Forfait + de 12 heures / semaine	400 000 F
	Forfait annuel d'entraînements pour un demi-terrain, exclusivement dans le cadre d' un créneau partagé	
	Forfait de 0 à 3 heures / semaine	35 000 F

Forfait de 3 à 6 heures / semaine	71 000 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	89 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	177 000 F

Terrains synthétiques	Entraînements / heure	Tarif 2022
	Tarif à l'heure	2 000 F
	Compétitions / heure	
	Tarif à l'heure	3 000 F
	Forfait annuel d'entraînements / de compétitions (championnat fédéral)	
	Forfait de 0 à 3 heures / semaine	95 000 F
	Forfait de 3 à 6 heures / semaine	189 000 F
	Forfait de 6 à 9 heures / semaine	236 300 F
	Forfait de 9 à 12 heures / semaine	400 000 F
	Forfait annuel d'entraînements pour un demi-terrain, exclusivement dans le cadre d' un créneau partagé	
	Forfait de 0 à 3 heures / semaine	47 000 F
	Forfait de 3 à 6 heures / semaine	95 000 F

Forfait de 6 à 9 heures / semaine	118 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	236 000 F

Location des installations sportives pour une utilisation à but lucratif	Tarif 2022
Location journalière d'un terrain de sports collectifs (Football, Rugby, etc.)	110 000 F
Location pour une demi-journée d'un terrain de sports collectifs (Football, Rugby, etc.)	55 000 F

VIII) TERRAINS POLYVALENTS

Entraînements et compétitions / heure	Tarif 2022
Tarif à l'heure	2 000 F

Accusé de réception en préfecture
988-200012508-20220829-2022-864-DE-AR
Date de télétransmission : 29/08/2022
Date de réception préfecture : 29/08/2022

Forfait annuel d'entraînements	Tarif 2022
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	50 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	125 000 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	200 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	275 000 F

Location des installations sportives pour une utilisation à but lucratif	Tarif 2022
Location journalière d'un terrain polyvalent	110 000 F
Location pour une demi-journée d'un terrain polyvalent	55 000 F

IX) BOULODROMES

Boulodrome du Ouen-Toro et de Rivière Salée		
Entraînements et compétitions / heure		Tarif 2022
Piste de pétanque sans éclairage (non licenciés)		1000 F
Piste de pétanque avec éclairage d'entraînement (non licenciés)		1500 F
Piste de pétanque sans éclairage (licenciés FFPJP)		200 F
Piste de pétanque avec éclairage d'entraînement (licenciés FFPJP)		400 F

Location des installations sportives pour une utilisation à but lucratif	Tarif 2022
Location journalière d'un boulodrome	40 000 F
Location pour une demi-journée d'un boulodrome	20 000 F

Location des installations sportives pour l'organisation d'une compétition ou tournoi de pétanque	Tarif 2022
Location journalière d'un boulodrome	20 000 F
Location pour une demi-journée d'un boulodrome	10 000 F

Forfait annuel d'entraînements par club pour une piste de pétanque éclairée ou non	Tarif 2022
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	8 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	20 000 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	32 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	44 000 F

X) SALLE JEAN NOYANT (ANSE-VATA)

	Tarif 2022
Scolaires secondaires et universitaires (Location horaire de la salle de tennis de table)	2 000 F
Location de tables de tennis de table (location horaire / table)	670 F

XI) HIPPODROME HENRY MILLIARD (VAL PLAISANCE)

Installations de l'Hippodrome Municipal	Tarif 2022
Location journalière de l'hippodrome	75 000 F
Location par une association du préau / heure	3 000 F
Location par un organisme privé du préau / heure	6 000 F
Location par une association du préau et de la partie centrale devant les tribunes / heure	6 000 F
Location par un organisme privé du préau et de la partie centrale devant les tribunes / heure	12 000 F
Remise en état de la piste (complète)	200 000 F
Remise en état partielle de la piste (partie centrale devant les tribunes)	50 000 F
Location mensuelle pour l'utilisation de la piste d'entraînement / écurie	3 000 F
Location à la 1/2 journée pour la mise en place d'un stand pour une activité commerciale (par tranche de 20 m²)	10 000 F
Location à la journée pour la mise en place d'un stand pour une activité commerciale (par tranche de 20 m²)	20 000 F
Location journalière des locaux destinés à l'installation des caisses du PMU	100 000 F
Location d'un local buvette à des fins commerciales / jour	30 000 F

XII) COMPLEXES TENNISISTIQUES

Location des courts de tennis	Tarif 2022
Heure de location courts de tennis sans éclairage	1 000 F
Heure de location courts de tennis avec éclairage	1 700 F
carte étudiant UNC /	800 F
RexPass	Heure de location sans éclairage
Ligue de Tennis, sport	Heure de location avec éclairage
optionnel et CVL	Heure de location sans éclairage
	Heure de location avec éclairage

Location des courts de padel	Tarif 2022
Heure de location par personne sans éclairage	650 F
Heure de location par personne avec éclairage	800 F

Accusé de réception en préfecture
988-200012508-20220829-2022-864-DE-AR
Date de télétransmission : 29/08/2022
Date de réception préfecture : 29/08/2022

Adulte non licencié	Entrée individuelle Carnet de 10 entrées	Tarif 2022
Tarif réduit (Etudiants, chômeurs et mineurs)	Abonnement annuel	13 500 F
	Entrée individuelle	70 000 F
	Carnet de 10 entrées	1 100 F
	Abonnement trimestriel	9 900 F
	Abonnement annuel	14 300 F
Réduit - 7 ans si adulte payant	Entrée individuelle	30 000 F
	Carnet de 10 entrées	offert par la ligue
	Abonnement trimestriel	offert par la ligue
	Abonnement annuel	offert par la ligue
	Entrée individuelle	1 500 F
Tarifs licenciés	Carnet de 10 entrées	13 500 F
	Abonnement annuel	70 000 F
	Abonnement mensuel	5 500 F
	Tous les Vendredis : Journée & Soirée Découverte Etudiante **/ Etudiant	750 F
	Tous les Samedis : Journée Famille **/pour les moins de 16 ans accompagné d'un adulte	750 F
	Les 1er Lundis du mois : Journée & Soirées Binôme **/gratuit pour le binome d'un abonné	offert par la ligue
	Scolaires en groupe accompagnés par un enseignant (secondaire)	200 F
	Etudiants en groupe accompagnés par un enseignant (Université)	200 F
	Ecoles primaires, UNSS, CTE, CHAM	gratuit
	Armée, pompiers, polices, entraînement dans le cadre de leurs missions	gratuit
	Amicale de la Ville de Nouméa	gratuit
	Centres aérés provinciaux	150 F
	Centres de vacances agréés	150 F
	Formations fédérales pour les licenciés	150 F
	Formations fédérales pour les professionnels non licenciés FFME	300 F
	Location de la SAE par un club (samedi après-midi)	5 000 F
	Location de la SAE par un particulier / privé	1/2 journée 30 000 F
	Location de la SAE par un club, Comité Provincial ou action fédérale	1/2 journée 60 000 F
		25 000 F
		50 000 F

XIV) REDEVANCE POUR UNE UTILISATION DES ISM PAR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES SECONDAIRES

	REDEVANCE PAR ETABLISSEMENT ET PAR EQUIPEMENT SPORTIF (GÉRÉ EN RÉGIE)	TARIF 2022
Terrain en herbe		50 000 F
Terrain synthétique		50 000 F
Terrain polyvalent		50 000 F
Salle omnisports		50 000 F
Salle de boxe		50 000 F
Halle sportive		50 000 F
Salle socio-sportive		50 000 F
Dojo		50 000 F
Plateau sportif		50 000 F
Piste d'athlétisme		50 000 F

XIV) REDEVANCE POUR UNE UTILISATION DES ISM ET DANS LE CADRE DES CONVENTIONS DE GESTIONS, BAUX, DSP

REDEVANCE POUR UNE UTILISATION MENSUELLE DES INSTALLATIONS SPORTIVES	MENSUEL 2022	Modification aout 2022
Complexe tennistique Marie-Louise Lhuillier du Ouen-toro	75 000 F	75 000 F
Complexe tennistique Anne Marie MORAULT du Receiving	350 000 F	350 000 F
Gestion du snack de la piscine Jacques MOUREN	120 000 F	120 000 F
Structure Artificielle d'Escalade Bob Daly de Magenta	66 500 F	75 000 F
Fronton Pelote Basque	200 000 F	200 000 F
Practice de golf à l'hippodrome municipal Henry MILLIARD	130 000 F	180 000 F
Gestion du snack du Centre Aquatique de Nouméa	134 000 F	134 000 F

REDEVANCE POUR UNE UTILISATION ANNUELLE DES INSTALLATIONS SPORTIVES	ANNUEL 2022
Complexe sportif Mélissa Delaveuve du 6ème km	50 000 F
Terrain de football de Sainte-Marie	1 000 F
Tennis de Sainte-Marie	1 000 F
Complexe Marius Jocteur	50 000 F
Boulodrome de la Rivière-Salée	10 000 F
Locaux de l'hippodrome Henry Milliard	10 000 F
Salle arts martiaux annexe Veyret	100 000 F
Tir à l'arc de l'Anse-Vata	10 000 F
Terrain de Va'a - Pointe de l'Artillerie	1 000 F
Salle de Tennis de Table Jean NOYANT	10 000 F
Club hippique l'Etrier	12 045 F
Salle annexe Ernest VEYRET - École de Cirque	200 000 F
Club hippique La Gourmette	1 500 F

Accusé de réception en préfecture
988-200012508-20220829-2022-864-DE-AR
Date de télétransmission : 29/08/2022
Date de réception préfecture : 29/08/2022